
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCIV • 2016

ACTES DU CONGRÈS
DE MONTFORT-SUR-MEU

Julien BACHELIER

La formation d'une petite ville de Haute-Bretagne :
Montfort du XI^e au XIII^e siècle

MONTFORT ET SON PAYS - LA FORÊT EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE

La formation d'une petite ville de Haute-Bretagne : Montfort du XI^e au XIII^e siècle

Avec 6 000 habitants, Montfort est actuellement une petite ville de Bretagne. Elle ne fut jamais un centre aggloméré important mais, depuis près de 1 000 ans, elle tient son rang dans la hiérarchie du peuplement régional. En effet, s'il existe quelques traces d'habitats antérieures au Moyen Âge, celles-ci restent modestes. L'agglomération naît et se développe à partir du XI^e siècle. Mais l'histoire médiévale montfortaise demeure méconnue, il existe peu de travaux d'érudits ou d'historiens¹, principalement parce que les sources sont peu nombreuses. L'essentiel est constitué de chartes ou notices provenant des fonds des établissements monastiques, tel Marmoutier. Mais il faut aussi compter avec les archives locales issues des abbayes de Saint-Méen et surtout Saint-Melaine de Rennes et Saint-Jacques de Montfort². Toutefois, face aux

-
1. Sur Jean Côme Damien Poignand, voir l'article de Yann Baron et Philippe Guigon dans le présent volume. ORESVE, F.-L.-E., *Histoire de Montfort et des environs*, Montfort-sur-Meu, Aupetit, 1858, 303 p. regrettaît qu'il n'y ait pas eu d'histoire de Montfort. Même si d'autres travaux ont ensuite vu le jour, son constat reste globalement valable : POTIER de COURCY, Pol, « Les villes de Bretagne. Montfort-sur-Meu », *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. 4, 1863, p. 417-428 et VIGOLAND, Édouard, *Montfort-sur-Meu, son histoire et ses souvenirs*, 1895 (réimp. 2006), 240 p. On trouvera quelques éléments, mais d'inégale valeur, dans la revue locale *Glanes en Pays Pourpré*. Quelques travaux universitaires ont eu Montfort pour cadre de recherche : DANION, Catherine, *Montfort-sur-Meu au Moyen Âge*, dactyl., mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université Rennes 2, 1987 ; GUILMAIN, Estelle, *Montfort du XI^e au XV^e siècle*, dactyl., mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, dactyl., Université Rennes 2, 1996, et EAD., *Le paysage architectural de la région de Montfort du VI^e au XV^e siècle*, mémoire de DEA d'histoire de l'art et archéologie, dactyl., Université Rennes 2, 1996-1998. D'autres références seront citées *infra*.
 2. Les principaux fonds étant ceux du prieuré d'Iffendic (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 530 et 6H 29), de l'abbaye Saint-Jacques de Montfort (*ibid.*, 1 F 474, les documents du fonds de l'abbaye [11 H] ne remontent qu'au XV^e siècle), de la baronnie de Montfort et Gaël (*ibid.*, 1 F 1544), de l'abbaye Saint-Méen (*ibid.*, 2H 25) et du prieuré Saint-Nicolas (*ibid.*, 4H 72), ainsi que des copies des Mauristes (BnF, ms. fr. 22325, fol. 335-396, 401-413, 417-438, 461-468 et 469-476). Une partie des actes concernant Saint-Nicolas a été publiée dans REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine de Rennes. Suivi de 51 chartes originales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2015.

lacunes de l'écrit, il est indispensable de se tourner vers d'autres sources, en premier lieu l'archéologie, même si les fouilles et relevés restent rares, mais, sauf exception, c'est un constat général pour les petites villes. Les documents planimétriques aident à comprendre l'insertion de Montfort dans son environnement et le cadastre napoléonien permet de proposer des hypothèses sur l'organisation pré-urbaine. Pour comprendre la naissance et le développement urbain de Montfort, il convient de s'affranchir de l'image actuelle, celle d'une petite ville médiévale fortifiée. Les anciens remparts ne représentent qu'un moment de l'histoire montfortaise ; l'agglomération existait avant.

Nous nous intéresserons à la formation de Montfort au cours du Moyen Âge : comment naît et se développe une petite ville médiévale ? Quels ressorts expliquent le choix du site, puis son éventuelle réussite ultérieure ? Et à quoi pouvait bien ressembler Montfort d'après les sources dont nous disposons ?

Dans un premier temps, nous présenterons brièvement la situation géographique et historique avant le XI^e siècle. Puis dans un second temps nous insisterons sur l'essor de Montfort au cours du XI^e siècle en revenant sur le concept de « bourg castral ». Nous pourrions alors aborder, à la lumière de sources plus nombreuses et variées, le paysage urbain et social de Montfort aux XII^e-XIV^e siècles.

Avant le Moyen Âge : une zone faiblement documentée

Un paysage vallonné et parcouru de petites rivières

La topographie ne présente pas d'obstacle majeur (fig. 1). Les altitudes restent peu élevées oscillant entre 30 et 130 mètres. En moyenne, la zone d'étude frôle les 80 mètres d'altitude et est sillonnée de talwegs. La partie méridionale de l'actuelle commune de Montfort-sur-Meu est marquée par un plateau se terminant par un léger abrupt au sud de l'agglomération, au niveau du Meu. Il n'y a donc rien de discriminant en termes de relief, le terrain semble plutôt favorable à l'occupation humaine, autant à l'installation qu'à ses pratiques agricoles.

Montfort se situe sur le bassin du Meu, zone où le socle est constitué de formations sédimentaires. Les sols des sommets sont pour l'essentiel composés de limons, à l'exception principalement de la zone dite de la forêt de Montfort sous laquelle se trouve du grès armoricain. Également présents, les schistes du Briovérien sont considérés comme plutôt favorables à l'agriculture antique en particulier pour les instruments aratoires anciens, les terres étant légères et drainées³. Dans les

3. GAUTIER, Maurice, JUMEL, Guy et LEROUX, Gilles, « L'occupation antique de la Haute-Bretagne méridionale », dans Loïc LANGOUËT (dir.), *Terroirs, territoires et campagnes antiques. La prospection archéologique en Haute-Bretagne. Traitement et synthèse des données*, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 4, 1991, p. 55-65, p. 56.

zones les plus basses, ces formations sédimentaires sont partiellement recouvertes d'alluvions modernes apportées par les principaux cours d'eau et leurs affluents.

Globalement, le réseau hydrographique général est orienté nord sud. Non navigables, les principaux cours d'eau se nomment le Meu et le Garun, à la confluence desquels la ville s'est développée. Relativement nombreux, leurs affluents ont creusé le relief des alentours. L'eau a pu servir pour la défense du site, mais elle a aussi conditionné l'installation de ponts ou de gués, points de passage obligés ayant certainement joué un rôle dans l'installation du château au XI^e siècle.

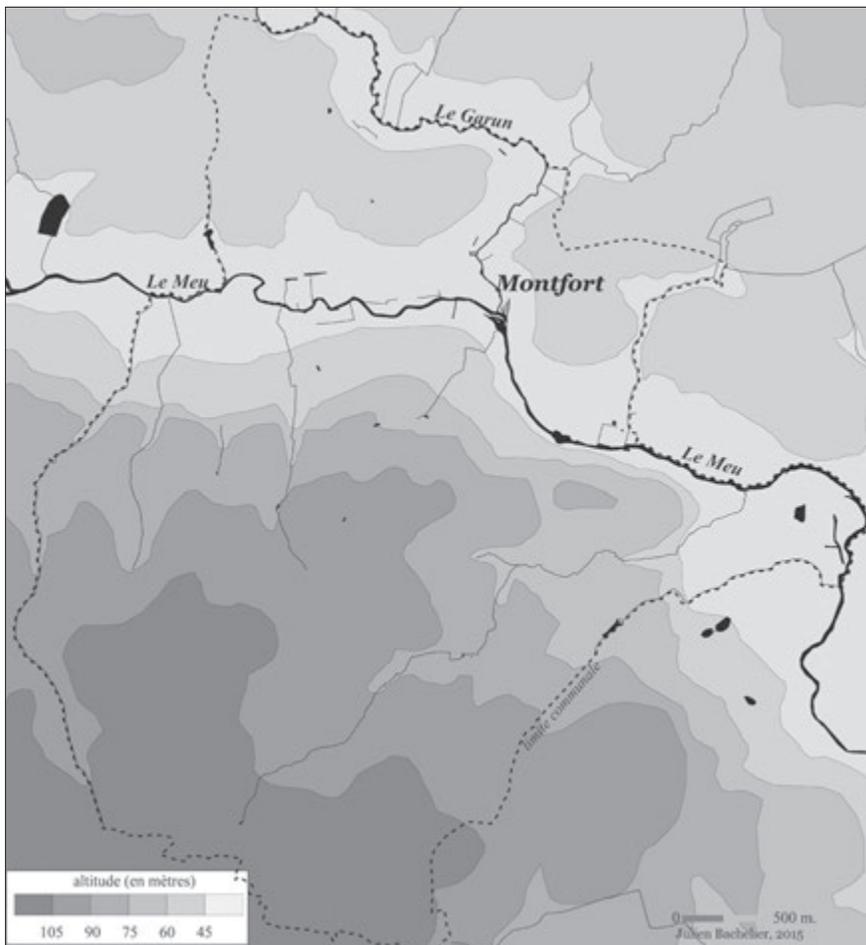


Figure 1 – Cours d'eau et reliefs autour de Montfort-sur-Meu

Sur un axe vers l'intérieur de la péninsule

Depuis Rennes, la région de Montfort est naturellement la porte d'entrée vers la Bretagne intérieure. D'ailleurs, la partie centrale de la commune (fig. 2) serait traversée par une voie dite romaine menant de *Condate*/Rennes à *Vorgium*/Carhaix⁴. Cet axe pénètre dans la commune au niveau du Plessis-Cohan, où un gué reste visible. Depuis les Vaux de Meu, il remonte l'abrupt dit la Harelle, évite Saint-Lazare, où existait une léproserie médiévale, et se dirige en passant au niveau du lieu-dit le haut Chemin en direction du Bois du Buisson qu'elle traverse avant d'arriver en Iffendic, où la concentration de vestiges romains et le carrefour de voies laissent penser qu'il existait une petite agglomération, un relais (*mutatio*) ou un gîte d'étape (*mansio*).

Par la suite, cet axe fut détourné au profit de Montfort comme le suggèrent certaines cartes, certes tardives⁵. Si dans l'*Atlas itinéraire de Bretagne* de Jean-Baptiste Ogée (1769), la carte générale laisse la première place à Saint-Méen, d'autres documents contemporains soulignent la polarisation exercée par Montfort⁶. Ainsi la *Carte de Bretagne* de Jean-Baptiste Ogée⁷, gravée en 1771, lacunaire et manquant de précision, montre que la principale voie passait par Montfort. Bien que relevant du diocèse de Saint-Malo, Montfort figure sur la *Nouvelle Carte de l'Évêché de Rennes*, publiée vers 1770 mais les informations qu'elle contient datent des environs de 1700. Cependant, la localité avait déjà une place importante⁸. Enfin, sur la *Carte de Cassini* (1785-1787) on perçoit que Montfort est un carrefour routier pour les axes principaux mais aussi secondaires. Les cartes d'état-major du XIX^e siècle confirment les observations précédentes.

L'itinéraire en direction de la Bretagne intérieure et de Carhaix, puis de Brest n'avait globalement pas changé, à l'inverse du tracé. La voie romaine s'est évanouie, les flux avaient été captés par Montfort et le tracé avait donc évolué.

-
4. ÉVEILLARD, Jean-Yves, *La voie romaine de Rennes à Carhaix. Recherche autour d'un itinéraire antique*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1975 et *Id.*, « Iffendic carrefour routier à l'époque romaine », *Glanes en pays pourpré*, n° 36, 1994, p. 16-19, ici p. 17.
 5. Pour les lignes qui suivent, nous suivons le remarquable travail de WATTEAUX, Magali, *Châteaugiron, Ille-et-Vilaine, la Perdrïotais. Étude archéogéographique d'un territoire sur la longue durée. Analyse multiscalaire de la dynamique des formes parcellaires et des réseaux routiers*, dactyl., INRAP-Grand Ouest, 2012, nous remercions l'auteur de nous avoir transmis son travail.
 6. OGÉE, Jean-Baptiste, *Atlas itinéraire de Bretagne contenant les cartes particulières de tous les grands chemins de cette province avec tous les objets remarquables qui se rencontrent à une demi-lieue à droite et à gauche...*, Paris, Merlin, 1769.
 7. Son nom complet étant *Carte de Bretagne d'Ogée avec localisation des moulins, abbayes selon les ordres religieux ainsi que les sièges des juridictions royales, seigneuriales et ecclésiastiques*, Nion (graveur), 1771.
 8. GODET, abbé, *Nouvelle Carte de l'Évêché de Rennes divisée en ses deux Archidiaconés et ses six Doyennés, Conforme aux dernières observations de Mrs. de l'Académie des Sciences, et Levées sur les Lieux. Dédiée, à Monseigneur l'Illustrissime François Bareau de Girac Evêque de Rennes, Abbé des Abbayes de St. Evrault et de St. Sever-Cap Conseiller du Roi en tous ses Conseils*, s.d.

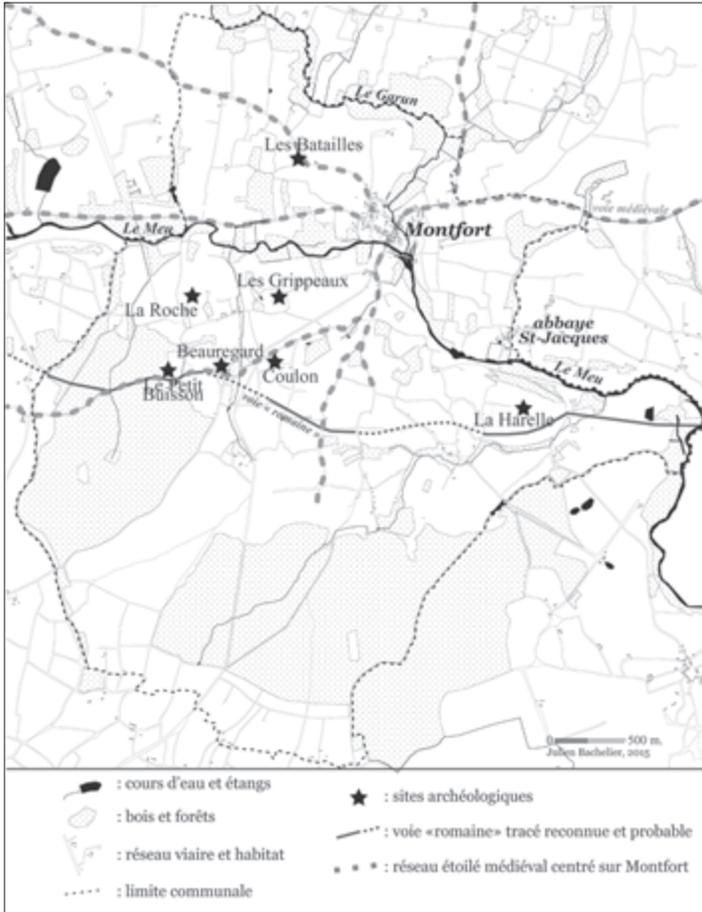


Figure 2 – Voirie ancienne et actuelle et découvertes archéologiques autour de Montfort-sur-Meu

Des traces d'occupations antérieures au x^e siècle

Sans être nombreux, plusieurs indices archéologiques montrent que la région montfortaise était déjà occupée bien avant le Moyen Âge central (fig. 2).

La commune abrite actuellement au moins quatre sites du Néolithique. Au Petit Buisson, un coffre funéraire près d'un possible menhir couché a récemment été mis au jour⁹. À proximité, au lieu-dit Beauregard, malgré quelques controverses, il

9. ROMANO, Pascal, 35. *Le pays de Rennes. Rapport annuel de prospection inventaire du CERAPAR*, rapport de prospection diachronique, 2006, Rennes, dactyl., p. 62 sq. Ce rapport, comme les suivants, peut être consulté au Service régional de l'archéologie à Rennes.

s'agirait bien d'une allée couverte, au Clos de la Chatte un menhir est conservé, tout comme au Rocher de Coulon. Enfin à La Harelle sur l'abrupt surplombant le Meu en direction de l'orient, un groupe de menhirs est signalé¹⁰. Outre leur ancienneté, on soulignera qu'une partie de ces vestiges mégalithiques semblent ponctuer la voie romaine dont le tracé pourrait ainsi avoir une origine plus ancienne¹¹.

D'autres sites laissent deviner des occupations humaines moins anciennes. Les Grippeaux abritent un système d'enclos avec des traces de fossés rectilignes s'étendant sur 120 mètres sur 110 ; la prospection aérienne permet d'apercevoir une entrée au sud-est. Il peut s'agir d'un habitat protohistorique, de l'âge du Fer¹². À 400 mètres à l'ouest, à La Roche, un site ayant une vocation proche – un habitat – a livré de nombreuses *tegulae* et *imbrices* permettant de dater ce site de l'Antiquité romaine¹³. Enfin, sur l'autre versant du Meu, au lieu-dit Les Batailles a été mis au jour un gisement relativement étendu de fragments de tuiles et de poteries communes du 1^{er} siècle apr. J.-C. Des sondages ont permis de retrouver deux structures, peut-être un four de tuilier et très certainement une ferme avec des fondations en solins¹⁴.

Il existe deux autres sites, Les Vaux de Meu et Le Bois du Buisson, où l'on peut soupçonner des traces d'habitat malheureusement non datées.

Dans l'ensemble, avant l'an mil, les traces d'occupation humaine à Montfort ne dépareillent pas par rapport à ce que l'on peut connaître ailleurs dans la région¹⁵. Au sein d'un paysage encore parsemé de mégalithes, des fermes gauloises puis romaines s'installent sur les coteaux, à mi-hauteur. Un axe important, peut-être plus ancien qu'on le croyait, traverse un milieu partiellement mis en valeur. Reste le grand hiatus du haut Moyen Âge, une telle absence s'avère relativement classique et est souvent comblée par des légendes¹⁶. Il n'est pas exclu que certains enclos non datés remontent justement à cette période, mais sans fouille il reste délicat d'aller plus loin.

10. *Id.*, 35. *Le bassin de Rennes. Rapport annuel de prospection inventaire*, rapport de prospection inventaire, dactyl., 2008, p. 48.

11. À moins qu'une partie des blocs ait été déplacée pour justement servir de repères le long de cet axe.

12. GAUTIER, Maurice (dir.), 22-35-56. *Prospection inventaire Bassin occidental de la Moyenne Vilaine, centre Bretagne Trégor, Bassin de Chateaulin*, prospection diachronique, Rennes, Service régional de l'archéologie de Bretagne, dactyl., 2010, p. 9 et 340.

13. ROMANO, Pascal, 35. *Le bassin de Rennes. Rapport annuel de prospection inventaire*, Rennes, CERAPAR, dactyl., 2007, p. 67-69.

14. BATT, Michaël, *Montfort-sur-Meu (35), Les Batailles*, rapport de sondage, dactyl., 1989 et ESNAULT, Fabrice, *Les Batailles*, rapport de fouille préventive, dactyl., Rennes, CERAPAR, 1990.

15. MENEZ, Yves, LORHO, Thierry et CHARTIER-LE FLOC'H, Erwan, *Archéologie en centre Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2015, p. 1-125.

16. En l'occurrence, Judicaël remplit ce rôle. Ce prince breton aurait possédé un certain nombre de résidences autour de Montfort (Iffendic, Boutavent), ORESVE, F.-L.-E., *Histoire de Montfort...*, *op. cit.*, p. 93-94 et VIGOLAND, Édouard, *Montfort-sur-Meu...*, *op. cit.*, p. 189.

Le noyau castral de Montfort (XI^e siècle)

Montfort sort de l'ombre à la fin du XI^e siècle et la nature des sources a considérablement changé, pour l'essentiel nos connaissances proviennent de documents écrits, ponctuellement secondés par des observations archéologiques (fig. 3). De prime abord, Montfort pourrait être qualifié de « ville castrale » ou plutôt de « bourg castral », mais ces expressions sont aujourd'hui revues¹⁷. Nous reviendrons tout d'abord sur le concept de « bourg castral » puis examinerons l'exemple montfortais à la lumière des dernières avancées historiographiques.

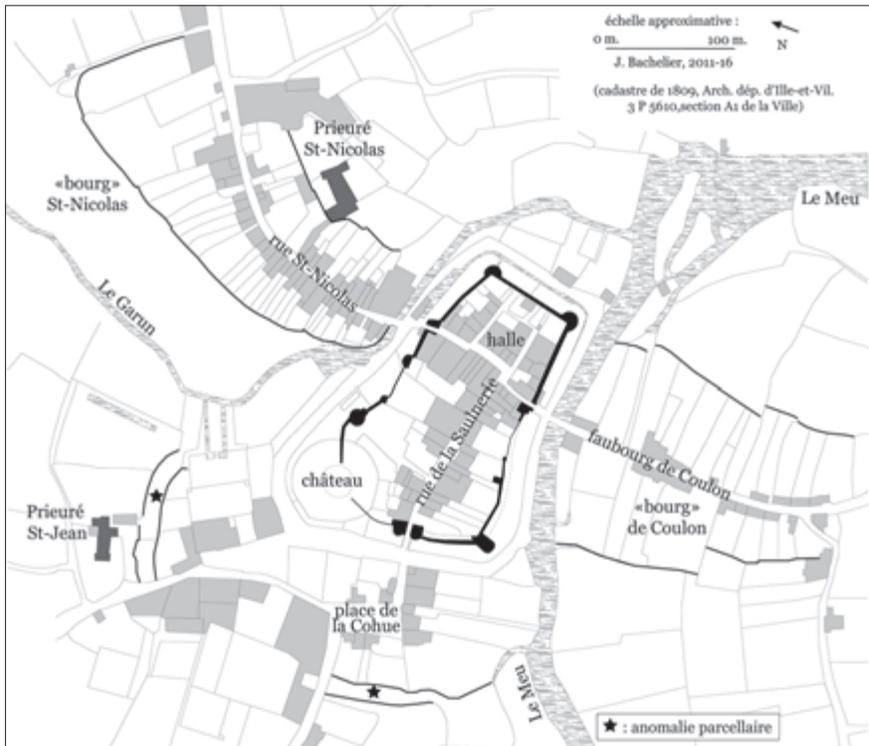


Figure 3 – Topographie historique et analyses morphologiques¹⁸ de Montfort-sur-Meu

17. Sur l'expression de « ville castrale » : BACHELIER, Julien, « Le rôle du château dans les dynamiques de peuplement : une place à revoir ? L'exemple de la Haute-Bretagne (XI^e-XIV^e siècles) », *Les Cahiers de l'Iroise*, à paraître en 2017.

18. *Id.*, *Villes et villages de Haute-Bretagne (XI^e-début XIV^e s.). Analyses morphologiques*, *Les Dossiers du CeRAA*, n° AK, 2014, p. 134.

Qu'est-ce qu'un bourg castral ?

Il s'agit avant tout d'un concept développé par les historiens du peuplement et de la castellologie, en particulier par André Debord¹⁹. Dans le cadre de la mutation de l'an mil, il s'agissait de désigner l'habitat né au pied des châteaux au cours du XI^e siècle dans l'ouest de la France, depuis la Normandie et sur une large partie du littoral atlantique²⁰. Cette expression avait notamment pour avantage de décrire simplement une réalité que les textes semblaient dévoiler à partir du XI^e siècle.

Selon les travaux d'André Debord, l'expression de « bourg castral » recouvre plusieurs réalités. En premier lieu, il peut s'agir du chef-lieu de la circonscription châtelaine appartenant à un détenteur du droit de ban. En second lieu, il peut s'agir d'« agglomération directement liée au château²¹ », c'est-à-dire le regroupement de maisons se situant à proximité immédiate du château, voire à l'intérieur de son enceinte. Enfin, l'expression peut désigner l'ensemble de l'agglomération. Au plan morphologique, on retrouve la même diversité avec le bourg simple, agglutiné de manière désordonnée ou non auprès du château, le bourg double, avec un bourg castral *stricto sensu* et un second souvent associé à un prieuré, et enfin le bourg multiple, qui est de fait la version complexe du cas précédent où se côtoient au sein d'une nébuleuse plusieurs bourgs laïques et monastiques. On le perçoit à la lecture de typologie des formes, le concept devient confus. D'autant plus qu'en parallèle se développaient d'autres expressions : « bourg monastique », « bourg urbain », « bourg rural », « bourg prieural », « bourg seigneurial »... qui ne permettaient pas de rendre l'analyse plus claire ni même de comprendre les dynamiques de peuplement. Le vocabulaire cloisonnait et rangeait. Restait un dernier obstacle, l'expression de bourg castral, ni du reste les autres, ne se rencontrent dans les textes médiévaux. Les scribes médiévaux utilisaient tantôt *burgus*, tantôt *castrum* ou *castellum*.

Le concept donnait la primauté au château dans les dynamiques de peuplement. Même si André Debord avait noté qu'une première forme d'habitat avait pu exister

19. DEBORD, André, « Les bourgs castraux dans l'Ouest de la France », *Châteaux et peuplement en Europe occidentale du X^e au XVIII^e siècle*, Flaran, I, Auch, 1981, p. 57-73 et *Id.*, « Remarques sur la notion de bourg castral », *Hommages à Charles Higounet, Cadres de vie et société dans le Midi médiéval, Annales du Midi*, janvier-juin 1990, p. 55-61. Nouvelle lecture de BOURGEOIS, Luc et RÉMY, Christian, « Les agglomérations d'origine castrale entre Loire et Dordogne (milieu du X^e-début du XIV^e siècle) : pôles castraux et habitats subordonnés », dans Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER et Jacques LE MAHO (dir.), *Château, ville et pouvoir au Moyen Âge, Tables rondes du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales*, 7, Caen, CRAHM, 2012, p. 51-79.

20. Les travaux sont très nombreux sur cette question ; le récent colloque de Vitré a dressé un dernier bilan, CHÉDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux. Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 239 p.

21. DEBORD, André, « Remarques... », art. cit., p. 56.

avant, il restait trop attaché à la chronologie classique²². Actuellement, et très certainement grâce aux archéologues, les historiens, plus prudents, optent pour un vocabulaire plus neutre en parlant de « pôle » ou d'« habitat ».

*Montfort, son pôle castral et ses premières formes d'habitat
(fin XI^e-début XII^e siècle)*

Si l'on tient compte des seules sources écrites médiévales relatives à Montfort, comment expliquer la naissance et le premier essor de l'agglomération²³ ?

Un château tardif ?

La première étape fut l'installation d'un château²⁴. Certes, il existait des fermes et diverses formes d'occupations humaines dans les alentours, mais aucun de ces sites ne portait en lui les germes d'une éventuelle petite ville. Montfort apparaît à la fin du XI^e siècle, le *Chronicon Britannicum*, recopié dans de vieux manuscrits de l'Église de Nantes selon dom Lobineau, signale qu'en 1091 : « *Occisus est Gaufridus Botherel, Monfortem fractum est (vel factum est)*²⁵ ». Si une partie du débat s'est cristallisé sur les termes *fractum/factum*²⁶, l'essentiel semble qu'un château – même si le mot n'est pas employé – existait alors. Michael Jones a souligné avec justesse qu'il s'agissait là d'une apparition tardive²⁷, mais d'autres châteaux apparaissent durant le dernier quart

22. Et pourtant dans son article « Remarques... », art. cit., il citait divers exemples nuanciant son approche.

23. L'idée rattachant Montfort aux Marches de Bretagne, dans une sorte de deuxième ligne, mériterait d'être réinterrogée. Pour une vision ancienne, LA BORDERIE, Arthur de, *Histoire de Bretagne*, 6 vol., Rennes, J. Plihon et L. Hommay, 1898-1914, réimp. Mayenne, J. Floch, 1972, t. III, 1899, p. 50 sq. et CINTRÉ René, *Les marches de Bretagne, Économies, guerre et société en pays de frontière (XIV^e-XV^e siècles)*, Pornichet, Jean-Marie Pierre, 1992, p. 20-23. Les logiques territoriales du XI^e siècle étaient différentes de celles des XIV^e-XV^e siècles, les châteaux s'installèrent au centre de seigneuries et non selon un dessein à l'échelle de la péninsule.

24. Une légende veut qu'il y ait eu un château au lieu-dit Gué-des-Moulins surplombant une hypothétique voie romaine. Il aurait été détruit à la fin du VIII^e siècle par les Francs. BANÉAT, Paul, *Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire-Archéologie-Monuments*, 4 vol., Rennes-Paris, Larcher/Guénégaud, 1973 (1^{re} éd. 1927-1929), t. II, p. 440.

25. *Vetus collectio manuscripta ecclesiae Namnetensis* désignée ainsi par LOBINEAU, Guy-Alexis, dom, *Histoire de Bretagne composés sur les titres et les auteurs originaux*, 2 vol., Paris, V^{me} F. Muguet, 1707 (réimp. éd. Palais Royal, 1973), t. I, livre 3, p. 105.

26. Par exemple : OGÉE, Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*, nouv. éd. par Alphonse MARTEVILLE et Pierre VARIN, Rennes, Molliex, 1845 (1^{re} édition en 1769), 986 p., t. II, p. 52 opta pour *factum* contre *fractum* chez BLANCHARD de LA MUSE, François-Gabriel, « Aperçu de la ville de Montfort-sur-Meu, vulgairement appelée Montfort-la-Canne », *Le Lycée armoricain*, 4^e volume, 1824, p. 300-313, p. 304. En l'occurrence, *factum* paraît curieux pour qualifier une telle construction.

27. JONES, Michael, « The defence of medieval Brittany : a survey of the establishment of fortified towns, castles and frontiers from the Gallo-Roman period to the end of the Middle Ages », dans *The Creation of Brittany. A late medieval state*, Hambledon Press, 1988, p. 13-68, p. 25.

du XI^e siècle (Lohéac, Châteaubourg, Hédé ou Aubigné). D'autre part, il convient de souligner la pauvreté des sources écrites conservées pour cette partie de la Haute-Bretagne. Ailleurs, ce sont les moines bénédictins de Marmoutier ou de Saint-Florent de Saumur qui ont narré et conservé l'essor des seigneuries châtelaines, mais ici les moines possessionnés sont ceux de l'abbaye rennaise de Saint-Melaine – or il n'existe aucun acte conservé avant les années 1120 – ; quant à ceux de Saint-Méen la situation est encore plus problématique, les fonds médiévaux ayant disparu. On ne peut dès lors que s'interroger sur l'existence d'un château plus ancien.

Le lignage apparaît tardivement dans la région. Ainsi Raoul de Gaël, fils de Ralf l'Écuyer, serait issu d'une famille bretonne installée en Angleterre depuis le règne d'Édouard le Confesseur (1042-1066). Elle vivait dans l'*earldom* de Norfolk, soit l'East Anglia, région riche et surtout importante au plan stratégique du fait de la relative proximité avec les rivages scandinaves. Ranulf se révolta en 1075 contre Guillaume le Conquérant et fut contraint de se réfugier en Bretagne, ce fut peut-être pour lui l'occasion de construire une résidence seigneuriale à Montfort, région où il possédait de nombreux fiefs autour de Gaël, Montauban et de la forêt de Brécilien²⁸.

De son côté, l'archéologie apporte peu de renfort. Le site a été arasé en 1842. Le cubage de terre enlevé fut alors estimé à plus de 13 000 m³, les plans anciens suggèrent que la motte avait un diamètre compris, selon les endroits, entre 52 et 55 mètres ; on peut émettre l'hypothèse qu'elle atteignait 6 mètres de haut²⁹. C'était donc l'une des mottes les plus impressionnantes de Haute-Bretagne ; par ses dimensions, elle est à rapprocher de celle de La Guerche-de-Bretagne ou du Châtel en Marcillé-Raoul³⁰. Quant à la tour maîtresse de plan quadrangulaire, figurant en particulier sur un plan de 1715³¹, elle serait plus tardive, peut-être du milieu du XII^e siècle³². Sur ce même plan, on observe l'existence de quatre tourelles d'angle,

28. CHÉDEVILLE, André et TONNERRE, Noël-Yves, *La Bretagne féodale, XI^e-XIII^e siècle*, Rennes, Ouest-France, 1986 (1^{re} éd.), 427 p., ici p. 63, 65, 78, 81 et 156-157 et en dernier lieu KEATS-ROHAN, Katharine, « Raoul *Anglicus* et Raoul de Gaël : un réexamen des données anglaises et bretonnes », dans le présent volume.

29. DANION, Catherine, *Montfort-sur-Meu...*, *op. cit.*, p. 28-29.

30. BRAND'HONNEUR, Michel, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque, XI^e-XIII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 317 p., p. 32.

31. Arch. nat. I AP 1916, voir l'article de P. Guigon et Y. Baron dans le présent volume.

32. LA BORDERIE, Arthur de, *L'architecture militaire du Moyen Âge en Bretagne*, Rennes, Rue des Scribes, 1991 (réimp.), 141 p., réunion de deux articles « Les monuments de l'architecture militaire du Moyen Âge en Bretagne », *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 3^e série, t. 5, 1886, p. 149-197 et « Recueil de documents relatifs aux monuments de l'architecture du Moyen Âge en Bretagne », *ibid.*, 3^e série, t. 12, 1894, p. 135-205, p. 31-32, AMIOT, Christophe, *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*, 4 vol., thèse de doctorat, dactyl., Université de Haute-Bretagne, Rennes 2, 1999, t. I, p. 158 et t. II, p. 317-318, ainsi que : *Id.*, « Les donjons quadrangulaires du duché de Bretagne, avant les guerres de Succession (1050-1350) », *Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 43-76, p. 45 sq.

l'une d'elles tournée vers la basse-cour pourrait être celle abritant la chapelle castrale citée en 1122³³. C'était un château d'une certaine importance car en 1122, Raoul de Montfort y passa un acte dans la *camera*, salle d'apparat, mais le terme, rare, se rencontre uniquement dans les résidences élitaires, celles des évêques³⁴, ducs³⁵ ou grands seigneurs châtelains, comme à Vitré³⁶. Au pied de cette résidence élitaire, le parcellaire a conservé la mémoire d'une basse-cour.

Les raisons ayant présidé au choix du site sont comme souvent multiples. Montfort se situe au sein du patrimoine familial, mais le lieu où s'élève le château est constitué d'un petit sommet rocheux au pied duquel deux cours d'eau, le Meu et le Garun, confluent. Autour, les terres, très certainement déjà mises en valeur, sont favorables aux travaux agricoles, et, au sud, une zone forestière (*foresta*³⁷) assure les différents besoins sur lesquels nous reviendrons plus loin. Enfin, l'existence d'une voie importante semble constituer un dernier argument convaincant, l'itinéraire ancien s'est maintenu mais a été détourné au profit de Montfort, un droit de passage (*passagium*) est signalé en 1152³⁸.

Une géographie ecclésiastique modifiée

La chapelle castrale avait vocation à accueillir seulement la *familia* du château, soit la famille seigneuriale, des proches, des serviteurs et peut-être des vassaux si un droit de garde existait. Le reste de la population avait besoin d'un lieu de culte paroissial. En 1152 apparaît la paroisse de Coulon³⁹. Très peu citée dans les actes

33. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6H29/1. Celle-ci fut par la suite détruite puis reconstruite notamment au début du xv^e siècle, GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 6 vol., Rennes, Fougeray, 1880-1884, t. v, p. 282, ceci peut expliquer la relative profusion de « chapelle » figurant dans les légendes des anciens plans.

34. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 517-32 (daté de 1086), REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° 3 (daté de 1158) et C4 (1133) et BnF, ms. fr. 22325, fol. 392 (1146).

35. GUILLOTTEL, Hubert, *Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, édité par Philippe CHARON, Philippe GUIGON, Cyprien HENRY, Michael JONES, Katharine KEATS-ROHAN et Jean-Claude MEURET, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2014, 598 p., n° 92 (daté de 1087), 96 (1089), 104 (1101) et 110 (1108).

36. *Id.*, *ibid.*, n° 145 (1136, mais dans un contexte particulier où le seigneur de Vitré a été contraint de quitter son château).

37. La traduction de *foresta* par forêt renvoie mal à la réalité médiévale. La forêt médiévale correspondait à une zone juridique appartenant à un seigneur qui se réservait certains secteurs pour la chasse et qui autorisait l'accès à d'autres parties des bois pour diverses activités (élevage, ramassage du bois de construction et de chauffage...), voir référence *infra* note 100.

38. MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire civile et ecclésiastique de Bretagne tirés des archives de cette province, de celles de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs scavants antiquaires*, 3 vol., Paris, 1742-1746, t. i, col. 613-615.

39. *Id.*, *ibid.*, t. i, col. 613-615.

médiévaux, sa localisation exacte reste méconnue. Néanmoins, il s'agissait d'une église paroissiale installée à plus d'un kilomètre du château, elle pourrait donc lui être antérieure⁴⁰. Cette impression est renforcée par le fait que « Coulon » est un toponyme que l'on retrouve pour la forêt se situant au sud de Montfort, qu'elle se situait à proximité de la voie dite romaine et que sa dédicace resta un temps énigmatique. En effet, d'abord dédiée à la Sainte-Trinité, ce ne fut qu'au xvii^e siècle qu'on inventa un énigmatique saint Coulon⁴¹. Nous aurions ici l'exemple d'une paroisse rurale, probablement ancienne, qui vit s'installer à proximité un château modifiant la structure et la hiérarchie du peuplement. Alors que l'église de Coulon aurait pu regrouper une partie de la population pour former un village, celle-ci s'est rassemblée près du château.

Apparemment ceci nécessita la fondation d'un lieu de culte plus accessible aux Montfortais et ce fut la *capella* Saint-Nicolas. Elle apparaît comme telle dans un texte en 1158⁴², il peut certes s'agir de la chapelle priorale mais son accession au rang paroissial quelques années plus tard suggère qu'elle avait aussi vocation à accueillir les paroissiens⁴³. La dédicace indiquerait qu'elle est de fondation récente, voire concomitante à celle du château. En effet, le culte de saint Nicolas se développe avec l'arrivée de ses reliques à Bari en 1087.

Un habitat invisible ?

Alors que, traditionnellement, on associe au château une église et un *burgus*, ce dernier n'apparaît pas comme tel à Montfort. De leur côté, les bourgeois sont mentionnés plus tardivement et dans un autre contexte. Nous rejoignons ici les difficultés entre les concepts des historiens et le vocabulaire médiéval. En effet, une partie de la population vivait regroupée au pied du château puisqu'en 1152 lors de la fondation de l'abbaye Saint-Jacques un dénommé Daniel surnommé le Breton donna des maisons qu'il tenait sur le fief de Froaldus situées « *in castro Monfortensi*⁴⁴ ». Le *castrum* ne désigne pas ici le château, mais l'agglomération castrale.

Dès lors, il convient de reprendre l'ensemble des termes désignant le château afin de déterminer, lorsque c'est possible, si le *castrum* désigne seulement le château ou s'il fait allusion à l'habitat qui en dépend.

40. BOURGEOIS, Luc et RÉMY, Christian, « Les agglomérations d'origine castrale... », art. cit., p. 56-57.

41. GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé...*, *op. cit.*, t. v, p. 276. On soulignera également qu'elle n'avait qu'une nef unique et un chevet droit, ce qui pourrait indiquer, outre sa modestie, une certaine ancienneté, *Id.*, *ibid.*, p. 281.

42. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° 5 (daté de 1158), voir *infra* pour les autres références.

43. BnF, ms. fr. 22325, fol. 461, acte daté de la fin du xii^e siècle.

44. MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. 1, col. 613-615.

En 1122, dans une notice évoquant le séjour de l'abbé de Marmoutier en Bretagne, on apprend que celui-ci, accompagné de dignitaires ecclésiastiques diocésains, en particulier l'archidiacre de Saint-Malo, vint au « *castrum* » de Montfort qui peut ici désigner la résidence seigneuriale. Mais plus loin, on découvre que le seigneur de Montfort, Raoul, promit de mettre à disposition des moines de Marmoutier une maison « *in castro Monforti* » afin d'y déposer ce qu'ils voulaient. Nous aurions ici une sorte de grenier urbain, les moines tourangeaux cherchaient très certainement à profiter de l'essor économique et commercial de la localité. Quoi qu'il en soit, le « *castrum* » ne se limiterait plus ici au château, mais à l'agglomération castrale.

Au cours des années 1150, lors d'une donation solennelle en faveur de l'abbaye Saint-Jacques, Raoul de Montfort offrit un moulin et une pêcherie situés « *sub castro Montisfortis*⁴⁵ ». Dans cet acte, il paraît vraisemblable que les installations évoquées se situent au niveau de l'étang formé par le Garun.

À la fin du XII^e siècle, Guillaume de Montfort confirma à Saint-Melaine le don d'une maison située dans son « *castellum* », libre des coutumes et autres droits seigneuriaux. La formulation laisse penser qu'il s'agit d'une résidence ordinaire au sein de l'agglomération⁴⁶.

En 1224, Guillaume de Montfort confirma divers biens au prieuré d'Iffendic, notamment un pré se trouvant au pied du « *castellum*⁴⁷ ». La mention de cet espace de pacage laisse penser que, là aussi, il est fait allusion à l'agglomération.

Le 12 février 1297, deux époux donnèrent des biens en échange d'une maison et d'un terrain dans le « *castellum* » de Montfort entre le terrain Geencors et celui de Jobin Le Talandier⁴⁸. Il ne peut être ici question du château seigneurial au sens strict du terme et vraisemblablement il ne s'agit pas non plus de sa basse-cour.

On ne peut tirer de conclusions définitives à partir d'un échantillon si faible, cependant, les deux termes (*castrum/castellum*) sont employés pour désigner l'agglomération. On peine toutefois à discerner s'il s'agit effectivement de la tour seigneuriale, du réduit castral avec la basse-cour, du noyau aggloméré grandissant à l'ombre immédiate du château ou si parfois c'est l'ensemble de l'agglomération avec ses quartiers s'étirant le long des axes routiers qui est ainsi qualifié. Si au début

45. LA BORDERIE, Arthur de, « Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e-XII^e-XIII^e) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1885, t. 17/1, p. 1 à 87, t. 17/2, p. 341 à 436, 1889, t. 19, p. 155-285, n° 46.

46. BnF, ms. fr. 22325, fol. 461.

47. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 530-3.

48. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, op. cit., n° C47 : « *pro quadam domo et herbergamento prout sedent in castello Montis Forti inter herbergamentum ex una parte et herbergamentum Jobini le Talandier ex altera* ». Le toponyme Geencors n'a pu être identifié.

de la période, le *castrum* désigne plutôt le site castral, par la suite, et à l'inverse de ce qui a pu être observé ailleurs (Franche-Comté, Languedoc ou la région entre Loire et Dordogne), il ne finit pas par désigner toute l'agglomération, c'est plutôt *castellum* qui tient ce rôle⁴⁹.

Montfort naît donc de son château, celui-ci constitue le noyau à partir duquel l'agglomération va ensuite s'étendre. Si la forteresse était probablement importante, l'habitat regroupé aux alentours paraît des plus modestes et la population peu nombreuse. Indéniablement, la médiocrité quantitative des sources écrites explique partiellement notre analyse, mais il semble également que Montfort ait bien été une bourgade de faible ampleur vers 1100. Le château venait d'être bâti et l'essor économique ne devait que s'esquisser avec le détournement de l'itinéraire menant auparavant à Iffendic. De son côté, la géographie paroissiale était en pleine transformation, l'église étant distante du château, celui-ci allait attirer de nouveaux lieux de culte.

Le timide essor de l'agglomération (XII^e-XIII^e siècles)

Est-ce seulement dû à une « révélation documentaire⁵⁰ » ou bien le reflet de la réalité, quoi qu'il en soit, Montfort semble connaître un essor à partir du milieu du XI^e siècle. Les équipements religieux s'étoffent de manière presque surprenante, Montfort prend une allure de plus en plus urbaine malgré l'effacement momentané du pôle castral vers 1200.

Le renforcement des équipements religieux

À partir du milieu du XII^e siècle, on perçoit grâce, il est vrai, à une documentation essentiellement d'origine religieuse biaisant l'analyse, que Montfort est doté d'un équipement religieux varié qui dénote dans le paysage régional. Toutefois, il convient de prendre garde à cette illusion documentaire, car derrière les équipements ecclésiastiques, on devine l'initiative des laïcs, des seigneurs en premier lieu, mais aussi de la foule des chevaliers gravitant dans l'entourage seigneurial.

Un équipement religieux classique : les prieurés bénédictins

En 1158, l'archevêque de Tours confirma les biens de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes, pour Montfort fut citée la chapelle priorale Saint-Nicolas⁵¹. Le cadastre

49. BOURGEOIS, Luc et RÉMY, Christian, « Les agglomérations d'origine castrale... », art. cit., p. 61. Fougères, par exemple, suit davantage ces rythmes, *castrum* désigne d'abord le château puis la ville.

50. Pour reprendre l'expression de BARTHÉLEMY, Dominique, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993, 1118 p., p. 9-116.

51. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, op. cit., n° 3 : « *capellam Sancti Nicholai de Montforti* ». Voir également *Id.*, *ibid.*, n° 302 (daté de

montre qu'elle était en retrait, derrière les maisons, peut-être est-ce le signe qu'elle s'est implantée après les premières habitations. L'appel à l'abbaye rennaise peut s'expliquer de deux manières complémentaires. Tout d'abord, cette partie de l'agglomération s'est développée sur l'espace paroissial de Bédée, dont la paroisse appartenait à l'abbaye rennaise depuis au moins 1122, date de sa première mention⁵². Ensuite, l'appel à Saint-Melaine confirmerait l'installation relativement tardive d'un lignage à Montfort, au dernier quart du XI^e siècle⁵³. Auparavant, les seigneurs châtelains s'associaient plutôt avec des abbayes extérieures à la région, Saint-Florent de Saumur ou surtout Marmoutier⁵⁴.

Montfort abritait un second prieuré, Saint-Jean, ce qui dénote un certain rang dans la hiérarchie du peuplement. Obédience de l'abbaye Saint-Méen, dont les archives ont disparu, on ignore tout ou presque de son histoire. Il n'apparaît qu'en 1209 à la faveur de restitutions de la part de Guillaume de Montfort⁵⁵.

Si le prieuré Saint-Nicolas s'est inséré dans la trame urbaine, Saint-Jean, en limite de l'agglomération, n'a semble-t-il eu aucun rôle sur la polarisation de la population, ni la structuration de l'habitat, pas plus que Saint-Jacques.

*L'abbaye Saint-Jacques :
une parure ecclésiastique disproportionnée ?*

L'abbaye ne se situe pas dans l'agglomération montfortaise mais sans cette dernière l'installation de chanoines eût été différente, voire impossible (fig. 2). Nous disposons de l'acte de fondation de l'abbaye, ou plutôt de plusieurs actes rapportant le processus de fondation.

1185), 272 (1187) et 315 (1275). Il faut attendre le début du XIII^e siècle pour que les actes parlent du « prieuré » Saint-Nicolas, BnF, ms. fr. 22325, fol. 462 (1208) et 463 (1251), ainsi que REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° 316 (1275), C44 (1295) et C45 (1296) ; GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé...*, *op. cit.*, t. v, p. 275-276 et 278 (description d'un possible édifice roman).

52. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° 277.

53. On rappellera d'abord la dédicace à saint Nicolas, voir *supra*. L'abbaye possédait d'autres prieurés castraux, à Aubigné ou Marcillé-Raoul, sites assez proches de celui de Montfort et ne correspondant pas à la première vague de fondations castrales (première moitié du XI^e siècle), BACHELIER, Julien, « L'abbaye Saint-Melaine de Rennes. Présentation historique (VI^e-début XIV^e siècle) », dans REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, p. 27-37, p. 32.

54. PICHOT, Daniel, « Les prieurés bretons de Marmoutier (XI^e-XII^e siècle) », *Annales de Bretagne des Pays de l'Ouest*, t. 119/3, 2012, p. 153-175.

55. BnF, ms. fr. 22322, fol. 497 : *Acte par lequel Willelme Seigneur de Montfort fait plusieurs restitutions a l'abbaye de St Meen pour reparer les injures quil luy avoit fait [...] acte passé à Montfort dans la maison du prier de St Jean* ; GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé...*, *op. cit.*, t. v, p. 274-275.

Guillaume I^{er} de Montfort avait très certainement, depuis un certain temps, l'intention de fonder une abbaye, établissement religieux d'importance hiérarchiquement supérieure aux nombreux prieurés parsemant l'ouest de la France. On peut probablement établir une correspondance entre cette fondation et l'existence de collégiales castrales, en particulier à Fougères⁵⁶. Le seigneur s'enquiert de la « faisabilité » de son projet. Dès avant 1152, il a très certainement décidé de faire de Saint-Jacques une abbaye de chanoines ; or ces derniers ne s'installaient pas dans les agglomérations, mais légèrement à l'écart. Ainsi, un espace fut trouvé à près d'un kilomètre du château, relativement isolé et près d'un cours d'eau, indispensable à l'installation d'une communauté. Toutefois, le lieu choisi relevait de la paroisse de Bédée appartenant à l'abbaye Saint-Melaine de Rennes, il fallait donc s'entendre avec cette dernière pour que Saint-Jacques voie le jour. L'abbé de Saint-Melaine, Guillaume, à la demande du seigneur de Montfort, accorda l'autorisation de faire un cimetière dans la paroisse de Bédée, près du Meu, afin d'y fonder une abbaye libre de tout droit paroissial, excepté celui de sépulture des frères et de leurs serviteurs, à condition que leur prieuré de Bédée ne soit pas lésé et que la nouvelle abbaye verse annuellement à Saint-Melaine douze deniers⁵⁷.

Puis Guillaume I^{er} de Montfort s'assura de la viabilité de son abbaye en la dotant de droits et de revenus près de son château (four, dîmes, revenus...) et en lui donnant de nombreuses terres⁵⁸. Ses vassaux l'imitèrent. Saint-Jacques reçut des biens à Montfort et dans les paroisses voisines (Talensac, Monterfil, Saint-Gilles, Mauron, Breteil, Bédée, Irodouër, Montauban, Gaël, Illifaut...).

Dans un troisième temps, Saint-Jacques pouvait être fondée. Une notice rapporte les actes de fondation. Le 1^{er} mai 1152, la famille montfortaise posa les quatre premières pierres de l'*ecclesia*. Les travaux durèrent au moins quatre années car en 1156 Jean de la Grille, évêque de Saint-Malo et actif soutien aux communautés canoniales⁵⁹, visita le monastère et consacra lui-même l'autel. Seul le lieu de culte paraît effectivement construit. L'année suivante, Guillaume I^{er} en personne prit l'habit régulier et son fils aîné lui succéda à la tête de la seigneurie. Et en 1162, le nouvel évêque de Saint-Malo, Jean, institua, en présence d'une foule nombreuse

56. MAZEL, Florian, « Seigneurie châtelaine et seigneurie ecclésiastique au « premier âge féodal ». Puissants laïcs, chapitres castraux et relève monastique dans le Nord-Ouest de la France », dans Dominique IOGNA-PRAT, Michel LAUWERS, Florian MAZEL, et Isabelle ROSÉ (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, 586 p., p. 401-416.

57. MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, op. cit., t. I, col. 613 : « *concessimus in Bedensi Parrochia juxta fluvium Modonem cymiterium fieri, Abbatiam fundari quitam & liberam salvo per omnia jure nostro parrochiali* ».

58. *Id.*, *ibid.*, t. I, col. 613-615.

59. Jean avait été chanoine régulier de Bourg-Moyen à Blois, HENRY, Cyprien et MORIN, Stéphane, « Saint Jean, dit de la Grille, abbé de Sainte-Croix de Guingamp, puis évêque de Saint-Malo (1144-1163) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXXIX, 2011, p. 39-58, p. 39 et 56.

Bernard, l'ancien chapelain de Guillaume I^{er}, abbé de Saint-Jacques. La notice se clôt par l'évocation de la mort de Raoul de Montfort, inhumé à côté de son père.

On perçoit à travers ce dernier acte l'implication du lignage dans la fondation. Saint-Jacques avait dans l'esprit de ce dernier de nombreuses fonctions. L'abbaye devait d'abord veiller sur les âmes des membres de la famille, la prise de l'habit canonial par Guillaume I^{er} souligne cette finalité tout comme son inhumation dans l'église. Saint-Jacques devint une nécropole familiale. Cette proximité se voit aussi dans le choix du premier abbé, Bernard, qui n'était autre que le chapelain seigneurial. L'appel à des chanoines révèle une nouvelle spiritualité avec une certaine distance vis-à-vis des omniprésents Bénédictins⁶⁰. Dans les années 1130-1150, selon une logique proche, d'autres abbayes de chanoines augustins virent le jour à Guingamp ou Fougères⁶¹ ; une certaine méfiance s'installa vis-à-vis des disciples de saint Benoît, dont les abbayes fondatrices étaient souvent extérieures à la région. Saint-Jacques pouvait donc être plus facilement contrôlée, surveillée. Alors que les prieurés bénédictins avaient souvent joué un rôle dans l'encadrement des populations, voire dans l'essor pré-urbain de certaines agglomérations⁶², les chanoines augustins se mirent davantage en retrait sans être coupés de la ville, dont ils avaient aussi besoin comme centre de pouvoir et pôle de richesses. Au plan topographique, ceci s'est matérialisé par l'absence de tout habitat, ou presque, autour de l'abbaye Saint-Jacques.

Les lieux d'assistance

Indirectement, les chanoines avaient vocation à accueillir des pèlerins comme le suggère la titulature en faveur de saint Jacques, -on pense aux pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle-, mais il existait d'autres abbayes en centre Bretagne, comme Saint-Méen, pouvant attirer des pèlerins. Deux autres lieux d'accueil existaient à Montfort suggérant par leur unique présence la place acquise par Montfort dans la hiérarchie du peuplement régional : il ne s'agissait pas d'un quelconque village.

Peu de temps après la fondation de l'abbaye, dans un acte où Raoul de Montfort donnait aux chanoines un moulin, apparaissent parmi les témoins Gautier et Geoffroy,

60. CHÉDEVILLE, André, « Les chanoines augustins en Bretagne au XII^e siècle : des proto-mendiants », dans Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Amaury CHAUOU, Daniel PICHOT et Lionel ROUSSELOT (dir.), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 604 p., p. 133-144.

61. MAZEL, Florian, « Seigneurs, moines et chanoines : pouvoir local et enjeux ecclésiastiques à Fougères à l'époque grégorienne (milieu XI^e-milieu XII^e siècle) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2006, t. 113/3, p. 105-135 et BACHELIER, Julien, « Raoul I^{er}, seigneur de Fougères et fondateur de l'abbaye de Savigny », *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 89, fasc. 430 (mars) 2012, p. 17-58. Non loin de Montfort, le prieuré de Paimpont n'est devenu une abbaye de chanoines réguliers que dans la seconde moitié du XII^e siècle.

62. En particulier Marmoutier, PICHOT, Daniel, « Les prieurés bretons... », art. cit., p. 159-160.

respectivement chapelain et prieur de Saint-Lazare de Montfort⁶³. La dédicace laisse penser qu'il s'agissait d'une léproserie. L'établissement s'efface des sources écrites jusqu'aux années 1320-1340. Il aurait alors connu des destructions à la suite de tensions avec le seigneur de Montauban, le problème n'est toujours pas résolu en 1340 à tel point qu'un nouveau prieur est élu en 1341⁶⁴. L'établissement demeure méconnu, situé à l'écart de l'agglomération, près d'un cours d'eau et le long d'une route⁶⁵, comme il était d'usage. Saint-Lazare disposait de nombreux droits en particulier dans la forêt de Coulon dont une section s'appelle d'ailleurs Bois de Saint-Lazare⁶⁶.

Cette léproserie, peut-être devenue par la suite hôpital, fut-elle tenue par les ordres militaires ? L'histoire des biens possédés par les Templiers et les Hospitaliers en Bretagne est jalonnée de doutes. Après une première phase où la véracité des documents n'a pas été discutée, on a assisté à une remise en cause presque totale. Depuis quelques années, on s'accorde à ne pas rejeter ou accepter en bloc les quelques parcelles de l'histoire des ordres militaires en Bretagne. La situation a été rendue confuse par la récupération des biens des Templiers par les Hospitaliers au début du XIV^e siècle, entraînant la rédaction d'actes interpolés⁶⁷. Ainsi, en 1163, Josse, archevêque de Tours aurait mis fin aux tensions entre les Templiers et l'abbaye de Saint-Melaine au sujet du four de Montfort⁶⁸. En 1182, le Temple disposait d'une aumônerie⁶⁹, peut-être à la sortie de Montfort en direction de Coulon⁷⁰. L'installation des Templiers peut paraître précoce, cependant à La Guerche elle remonterait également aux années 1160 dans un contexte de forte implication de la lignée⁷¹.

63. LA BORDERIE, Arthur de, « Recueil d'actes inédits... », art. cit., n° 46 (daté entre 1152 et 1156) ; GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé...*, op. cit., t. III, p. 299 sq.

64. BnF, ms. fr. 22325, fol. 463-465 (daté de 1328), 465 (1340), 465-468 (1341).

65. Non loin de la voie dite romaine.

66. Sur les droits du prieuré Saint-Lazare d'après un mémoire de 1467, voir les « Éclaircissements » dans le *Cartulaire de l'Abbaye de Redon en Bretagne*, éd. par Aurélien de COURSON, Paris, Imprimerie impériale, 1863, 760 p., p. CCCLXXVI.

67. GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Les Templiers et Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dits chevaliers de Malte en Bretagne*, Nantes, L. Durance, 1902, 306 p., p. 145, réserve de la part de CHÉDEVILLE, André et TONNERRE, Noël-Yves, *La Bretagne féodale...*, op. cit., p. 238 et dernière mise au point avec les principaux renvois bibliographiques de COLIN, François, « Quand l'historien doit faire confiance à des faux : les chartes confirmatives de Conan IV, duc de Bretagne, aux Templiers et aux Hospitaliers », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2008, t. 115/3, p. 33-56.

68. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, op. cit., n° C7.

69. COLIN, François, « Quand l'historien... », art. cit.

70. La tradition orale locale fait état d'un « ancien cimetière des Templiers », GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé...*, op. cit., t. III, p. 78.

71. MEURET, Jean-Claude, « Au cœur de la marche bretonne, l'ascension et le démantèlement d'une grande châtelainie, La Guerche-Pouancé (milieu XI^e-milieu XIII^e siècle) », dans Joëlle QUAGHEBEUR

Polarité et territoires religieux

Même si les indices sont peu nombreux du fait des lacunes documentaires, on mesure la place des équipements religieux à Montfort. Pôle récent, l'agglomération devint un centre religieux au cours du XIII^e siècle. En 1208, apparaît un doyen de Montfort, disposant à la toute fin du XIII^e siècle de son sceau⁷². Une circonscription diocésaine a donc adopté le nom de Montfort⁷³. En Haute-Bretagne comme en Mayenne, on constate que les doyens de chrétienté se sont fixés dans les localités castrales⁷⁴.

Le pôle castral et l'afflux – même modéré – de la population ont conduit à la redéfinition des centres paroissiaux. L'église de Coulon semble avoir été l'église-mère, mais les deux prieurés bénédictins ont fini par devenir eux aussi des églises paroissiales. Pour Saint-Nicolas, le mouvement est attesté dès la fin du XII^e siècle, on parle d'une « *ecclesia* » et d'un prêtre⁷⁵. Par la suite apparaît un cimetière⁷⁶ et, de manière classique, au XIII^e siècle, la paroisse sert de cadre de référence pour localiser des biens⁷⁷. Saint-Jean semble connaître un parcours similaire, quoique moins bien documenté, puisque la paroisse n'apparaît qu'en 1297⁷⁸. Mais on le devine, l'actuelle commune de Montfort était découpée en trois paroisses au cours du bas Moyen Âge, on retrouve ici une situation proche de Josselin ou de Fougères qui connut un morcellement important avec cinq paroisses au XIV^e siècle.

et Sylvain SOLEIL, *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest : Mélanges en mémoire du professeur Hubert Guillotel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 639-684, p. 645.

72. BnF, ms. fr. 22325, fol. 462. Nous trouvons par la suite H. en 1212 (*ibid.*, ms. fr. 22325, fol. 423), Étienne entre 1252 et 1260 (respectivement : REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° C25 et GESLIN de BOURGOGNE, Jules et BARTHELEMY, Anatole de, *Anciens évêchés de Bretagne. Histoire et monuments*, 6 vol., Paris-Saint-Brieuc, Dumoulin/Impr. de Guyon, 1855-1879, t. III, n° 72), un sceau cité en 1296 (*Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° 45). On signalera la mention de Thomas, sorte de vice-doyen en 1295 (*ibid.*, n° 44).
73. Sur la centralité de certaines localités et la dénomination de circonscriptions, on pourra comparer avec la Lorraine du XIII^e siècle dans FRAY, Jean-Luc, *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2006, 551 p., p. 131-132.
74. LUNVEN, Anne, *Du diocèse à la paroisse. Évêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo (V^e-XIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 432 p., p. 302 *sq.* et PICHOT, Daniel, « Doyennés et organisation de l'espace diocésain, le cas du bas-Maine (XI^e-XIV^e siècle) », dans Florian MAZEL, (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 343-365.
75. BnF, ms. fr. 22325, fol. 461.
76. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° C24 (daté de 1246).
77. *Id.*, *ibid.*, n° C45 et BnF, ms. fr. 22325, fol. 463.
78. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° C47.

Un pôle castral effacé ?

Comme à Dinan, le pôle castral peut s'effacer, l'agglomération parvient à se développer sans lui⁷⁹. En 1198, dans le cadre des luttes entre les rois de France et d'Angleterre pour prendre le contrôle du duché de Bretagne, le château de Montfort aurait été détruit par Alain de Dinan afin d'en chasser une garnison anglaise⁸⁰. Dès lors, le lignage aurait opté pour le site de Boutavent (Iffendic), sorte de nid d'aigle situé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Montfort. Les preuves archéologiques et écrites de l'existence d'un château à Boutavent sont indéniables⁸¹. Des observations archéologiques menées depuis 1999 et de récentes fouilles ont mis au jour une imposante forteresse⁸². De leur côté, les textes évoquent une « *aula* » en 1213, plus tard un « *manoir et hébergement de Boutavant* » et en 1285 le « *Chatel de Boutavant*⁸³ ». Pour autant, en 1224, le seigneur de Montfort confirma au prieur d'Iffendic divers biens dont un situé au pied de son « *castellum* » de Montfort⁸⁴. Dès lors, ce dernier aurait peut-être été détruit en 1198, mais il fut reconstruit. Boutavent pourrait correspondre à un château mineur ou secondaire, relais de l'autorité au sein de la seigneurie ; on note le même type de configuration dans des seigneuries importantes comme celles de Vitré, Fougères ou dans une moindre mesure Châteaubriant.

79. BACHELIER, Julien, « Naissance et développement économique d'une ville castrale : Dinan aux XI^e-XIII^e siècles », dans Pierre-Yves LAFFONT (dir.), *Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 209-223.

80. *Chronicon breve* : « *Tunc destructum est Montfort ab Alani de Dinam & sociis suis* », cité dans MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 153. TRÉVÉDY, Julien, « La bataille contre les Anglais auprès de Carhaix (1198) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 20, 1901, p. 69-86, p. 80 et EVERARD, Judith Ann, *Brittany and the Angevins. Province and Empire, 1158-1203*, Cambridge University Press, 2000, 242 p., p. 163.

81. Les occupations gauloises et du haut Moyen Âge avec les princes bretons, Judicaël et Salomon, sont légendaires, BANÉAT, Paul, *Le département...*, *op. cit.*, t. II, p. 203-204 et GUIGON, Philippe, *Les fortifications du haut Moyen Âge en Bretagne*, Rennes, Institut culturel de Bretagne/Université Rennes 1 et Centre régional d'Archéologie d'Alet, 1997, 106 p., p. 14.

82. CUCARULL, Jérôme, « Le château de Boutavent en Iffendic », *Glanes en Pays Pourpré*, n° 61, 4^e trimestre 2000, p. 11-15, repris dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, t. 104, 2001, p. 21-27 ; QUENOILLÈRE, Adeline et GUILMAIN, Estelle, *Les ruines du château de Boutavent*, Écomusée du Pays de Montfort, 2007 et en dernier lieu l'article d'André Corre et Bernard Leprêtre dans le présent volume.

83. L'historiographie locale estimait que les rois de France et d'Angleterre s'étaient rencontrés à Boutavent en 1199, mais il s'agit en fait de Château-Gaillard, voir notamment CUCARULL, Jérôme, « Le château de Boutavent... », art. cit. Sur les mentions, respectivement : MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 821-822 ; BnF, ms. fr. 22325, fol. 423 et *ibid.*, fol. 403 et MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 1074-1075.

84. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 530-533.

Un paysage urbain ?

Montfort restait donc un pôle castral régional attractif connaissant un réel essor au cours des XII^e-XIII^e siècles (fig. 3).

Les pôles d'attraction seigneuriaux

Étroitement liés aux pouvoirs seigneuriaux laïques comme ecclésiastiques, ces pôles renforçaient l'attractivité, la centralité de Montfort. Il y a peu de données économiques, néanmoins au milieu du XII^e siècle, Guillaume I^{er} de Montfort céda aux chanoines de Saint-Jacques la « vente du pain et du vin », le terme est absent mais il est probable qu'un marché existe, au bas Moyen Âge nous savons qu'il se déroulait le vendredi⁸⁵. Il se tenait probablement au pied du château, peut-être où s'élevaient les halles ou place de la cohue. En 1328 sont évoquées les foires de Montfort. La documentation ultérieure parle de cinq foires : Saint-Jean-Baptiste (24 juin), Saint-Michel (29 septembre), mardi des Rogations, Saint-Nicolas (6 décembre) et Saint-Marc (25 janvier)⁸⁶. Elles devaient se dérouler à l'extérieur de la bourgade, dans le secteur de l'actuelle impasse du marché au blé, mais il faut probablement envisager des foires polycentriques, c'est-à-dire avec plusieurs points de rassemblements.

Ces réunions commerciales hebdomadaires ou annuelles étaient des moments privilégiés où les ruraux se déplaçaient en ville. On y avait naturellement recours aux mesures de Montfort, mais celles-ci étaient aussi utilisées ailleurs. Ainsi à partir des années 1230 la documentation montre qu'elle servait de référence à Montauban ; à Romillé on employait la mesure montfortaise pour le seigle et à Saint-Gilles pour le froment⁸⁷. Le rayonnement économique et seigneurial s'étendait donc dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres⁸⁸.

La centralité seigneuriale de Montfort était renforcée par les équipements banaux : on comptait plusieurs moulins⁸⁹ relevant du lignage montfortais, des abbayes Saint-

85. MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. 1, col. 613-615.

86. BnF, ms. fr. 22325, fol. 463-465 : « *in nundinis tum in villa Montisfortis* ». Sur les dates du marché et des foires : LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Maloigne, 1981, 406 p., p. 241.

87. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, respectivement : n° 7 (daté de 1246), 234 (1230) et 212 (1239).

88. Sur les mesures, NEVEUX, François, « Villages et villes de Normandie à la fin du Moyen Âge : le cas des villages entre Caen, Bayeux et Falaise », dans *Villages et villageois au Moyen Âge*, XXI^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Paris, Publication de la Sorbonne, 1992, p. 149-160, p. 150 et FRAY, Jean-Luc, *Villes et bourgs de Lorraine...*, *op. cit.*, p. 101-106, particulièrement p. 105.

89. On pouvait parcourir plusieurs kilomètres pour venir moudre son grain. Ainsi, en 1231, l'abbaye Saint-Melaine et le seigneur de Saint-Gilles trouvèrent un accord stipulant qu'en vertu du droit de mouture les hommes de Claves pourraient se rendre au moulin de Montfort distant d'une petite

Melaine et Saint-Méen⁹⁰. Un acte précise même que le moulin est neuf. Ils étaient parfois associés à des pêcheries. Enfin, existaient au moins deux fours, le premier appartenait à la famille de Montfort, il fut donné à l'abbaye Saint-Jacques, mais sa possession fut l'objet de conflits avec les Templiers et avec le lignage seigneurial lui-même⁹¹. Le second se situait près du prieuré Saint-Nicolas et était la propriété de Saint-Melaine⁹².

Une grosse bourgade

La documentation écrite permet principalement de connaître les points forts de l'agglomération (château, lieux de culte, centres économiques...), mais l'essentiel de l'habitat nous échappe. Plusieurs maisons (« *domus* ») sont citées, par exemple, près de Saint-Nicolas ou au pied du château⁹³. L'analyse du cadastre permet d'évoquer quelques hypothèses. L'habitat s'est concentré à l'ombre de la motte, le plan *intra muros* montre une rue principale, dite de la Saulnerie. Le long d'un axe nord sud traversant les remparts⁹⁴ les maisons se sont rassemblées au sein de deux ensembles parcellaires évoquant des bourgs médiévaux avec leurs parcelles fines en largeur et allongées en profondeur accueillant une habitation donnant sur la rue et un jardin à l'arrière. La rue Saint-Nicolas paraît davantage habitée que la rue de Coulon, peut-être est-ce dû à la présence du prieuré. La troisième route partant du château et menant vers Gaël ne laisse deviner aucune structuration, l'habitat y est lâche et peu dense ; le prieuré Saint-Jean ne paraît pas avoir tenu un quelconque rôle dans l'organisation de l'habitat.

L'urbanisation est donc rapidement limitée et l'on bascule tout de suite dans le monde rural. Ainsi, il reste bien délicat de comprendre ce que désigne le « *vicus Gadelli* » en 1297, s'agit-il d'un synonyme de *burgus*, d'un quartier, d'une rue,

dizaine de kilomètres, REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° 307.

90. Pour Saint-Méen : Bnf, ms. fr. 22325, fol. 363 (daté de 1209).

91. MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. 1, col. 613-615 et 821-822 et REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° C7.

92. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4H72/4.

93. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, acte n° C24 (daté de 1246), C44 (1295) et C47 (1297).

94. Malgré un tracé en baïonnette, en effet, la rue de l'Horloge et la rue des Dames ne sont pas parfaitement alignées. On ne peut pas simplement y voir un grignotage des maisons sur l'espace public car les deux portes des remparts ne sont pas dans le même axe. La morphologie des rues *intra muros* est donc antérieure à la fin du XIV^e siècle. La rue de l'Horloge s'inscrit dans la continuité de la rue Saint-Nicolas et la rue des Dames dans celle de la rue de Coulon, on a l'impression que leurs tracés n'ont pas été pensés ensemble.

d'un faubourg⁹⁵ ? Les limites restent floues, les campagnes cernent Montfort : les actes citent des terres, des vignes, des oseraies, des prés⁹⁶... Les activités agricoles (fenaïson et vendanges) sont d'ailleurs évoquées⁹⁷.

Enfin, au sud les zones boisées étaient déjà importantes. La « *foresta* » de Coulon apparaît fréquemment, le prieuré d'Iffendic, celui de Saint-Jean et l'abbaye Saint-Jacques y détenaient divers droits, le nom d'une section forestière et des documents ultérieurs laissent penser qu'il en allait de même pour Saint-Lazare⁹⁸. La forêt était essentielle. Le bois servait pour les constructions (maisons, moulins, charpentes des édifices en pierres et autres dépendances, mobiliers...), les fours banaux⁹⁹, le chauffage... Elle fournissait des compléments alimentaires aux habitants et servait pour le pacage des bêtes. La « *foresta* » appartenait aux seigneurs de Montfort qui manifestaient leur pouvoir sur cette zone juridique particulière¹⁰⁰.

Aperçu sur la société montfortaise médiévale

Les textes médiévaux ne parlent pas de bourg, mais livrent le nom de quelques bourgeois. Au XII^e siècle, le terme n'a pas encore systématiquement acquis sa connotation sociale, il peut tout simplement désigner l'habitant d'un *burgus*. Au cours des années 1169-1181, Gingomar, bourgeois, paraît lié au commerce du vin¹⁰¹. À la fin du XII^e siècle, Alveus est cité parmi divers témoins, dont des religieux, ce qui indiquerait qu'il appartenait à une certaine élite locale¹⁰². En 1252, Robert Laysel, « *burgensi de Monfort* », avait les moyens d'acheter un emplacement à construire près du prieuré Saint-Nicolas pour la coquette somme de 100 sous¹⁰³. Au plan topographique, il reste bien délicat de définir un quartier socialement privilégié. On notera toutefois qu'en

95. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° C47, actuellement il s'agit de la rue de Gaël. Sur le terme *vicus* : GRÉLOIS, Emmanuel, « *In civitate et suburbio Claromontis* : désignation de l'espace urbain et dénomination des rues à Clermont au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », dans Jean-Luc FRAY et Céline PEROL (dir.), *L'historien en quête d'espaces*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2004, p. 329-346, p. 341.

96. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° C44 (daté de 1295), C45 (1296) et C47 (1297).

97. Id., *ibid.*, n° C45 (daté de 1296).

98. Respectivement, Arch. dép. Ille-et-Vilaine., 6H29-1 (daté de 1122) ; BnF, ms. fr. 22325, fol. 361 (1251) ; *ibid.*, ms. fr. 22325, fol. 363 (1225) et fol. 423 (plusieurs actes).

99. MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. I, col. 821-822.

100. PETIT-DUTAILLIS, Charles, « De la signification du mot 'forêt' à l'époque franque. Examen critique d'une théorie allemande sur la transition de propriété collective à la propriété privée », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 76, 1915, p. 97-152, particulièrement p. 125-127.

101. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 530-2.

102. BnF, ms. fr. 22325, fol. 461.

103. REYDELLET, Chantal, CHAUVIN-LECHAPTOIS, Monique et BACHELIER, Julien, *Cartulaire de Saint-Melaine...*, *op. cit.*, n° C25.

1297 un couple chercha à acquérir une maison et un hébergement près du château de Montfort et de celui de Jobin Le Talandier¹⁰⁴ ; le nom de ce dernier – probable déformation de taillandier – pourrait aussi constituer un indice et désigner un forgeron spécialiste des outils fins et taillants. En Haute-Bretagne, l'hébergement correspond souvent à une résidence urbaine ou périurbaine, synonyme de manoir.

À côté de cette élite bourgeoise, existait une élite ecclésiastique. Outre le clergé paroissial et canonial, la population montfortaise comprenait un doyen de chrétienté. En 1246, Jean de Montfort, neveu de Foucher, archidiacre de Saint-Malode-Beignon, portait le titre de « *magister*¹⁰⁵ ». Enfin, un dernier groupe servait les intérêts du lignage de Montfort, il se composait d'un chapelain, pouvant faire office de scribe¹⁰⁶, d'un prévôt et d'un sénéchal¹⁰⁷.

Conclusion : une grosse bourgade aux allures urbaines

Montfort est effectivement né de son château. En l'état actuel de la recherche, il n'existe aucun site pouvant avoir tenu une place centrale avant le XI^e siècle. Alors un lignage châtelain choisit d'ériger sur un site de confluence son château. Les routes sont détournées et une agglomération croît. Comparés à ceux d'autres localités de mêmes dimensions (Aubigné, Bécherel, Châteaubourg, Châteaugiron ou Lohéac), les équipements urbains semblent relativement divers et nombreux¹⁰⁸. Mais si Montfort est doté de tous les éléments nécessaires à un centre (prieurés, foires et marchés, présence de bourgs et de bourgeois), la modestie l'emporte, notamment par rapport à Vitré, Fougères ou Dinan. L'originalité montfortaise ressort en particulier au plan religieux : outre les deux prieurés, ce sont surtout la présence d'une abbaye et, dans une moindre mesure, celle des Templiers qui singularisent l'agglomération. D'une certaine manière, tout était en place pour voir naître une petite ville médiévale, mais qualifier ainsi Montfort vers 1300 paraît abusif. Le morcellement de la seigneurie à la mort de Geoffroy I^{er} en 1181 pourrait partiellement expliquer cette modestie urbaine. Raoul IV reçut Gaël et Guillaume II Montfort et Boutavent. La dispersion des centres de pouvoirs a probablement conduit à une forme d'atonie¹⁰⁹. Montfort

104. *Id., ibid.*, n° C47.

105. *Id., ibid.*, n° C24.

106. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 553-555, 43^{bis} (daté vers 1210).

107. BnF, ms. fr. 22325, fol. 363 (daté de 1209) et fol. 462-463 (1210).

108. BACHELIER, Julien, *Villes et villages de Haute-Bretagne...*, *op. cit.*, respectivement p. 35, 41, 59, 62 et 114.

109. Léhon et Bécherel connurent au début du XII^e siècle une situation identique au sein de la seigneurie de Dinan. Petits centres à caractère urbain pour la Bretagne, ils restèrent extrêmement modestes comparés à des sites similaires dans le reste de l'Occident médiéval.

n'est pas un échec urbain ; il n'y a pas eu de projet urbanistique, simplement une adaptation au contexte historique des XI^e-XII^e siècles et la prise en compte de pratiques sociales, où la dispersion de la population restait un modèle dominant¹¹⁰.

Au plan morphologique, les remparts érigés au cours des années 1370 achèvent le développement de Montfort. Durant la guerre de Succession, le château fut détruit puis reconstruit en 1375. L'année suivante, Raoul VI leva une imposition pour « le fortifiment et remparement de nostre Ville et Chasteau de Montfort », l'abbé de Saint-Melaine accepta pour une durée de deux ans ; les travaux furent achevés en 1389¹¹¹. La ville close resta de faible envergure avec 210 mètres de long du nord au sud et entre 105 et 125 d'est en ouest. Ainsi était protégée la partie la plus ancienne de l'agglomération, celle relevant directement des seigneurs de Montfort, là où se trouvaient les principaux lieux de pouvoir et d'échanges (château et marché). On prit également en compte le relief et la présence des cours d'eau.

Montfort demeura donc modeste. La population vers 1400 a été estimée par Jean-Pierre Leguay autour de 300 habitants *intra muros* et un peu plus dans les campagnes¹¹². Montfort était une petite ville, une grosse bourgade aux allures urbaines. Le morcellement de la seigneurie et les structures de peuplement rurales expliquent cette modestie, par la suite la faiblesse économique et commerciale n'a pas entraîné l'essor d'une bourgeoisie locale qui aurait eu des revendications politiques. Il faut attendre le milieu des années 1450 pour que la ville puisse députer aux États de Bretagne, mais ces bourgeois n'ont pas de réelle influence étant donné la relative pauvreté de Montfort¹¹³. Enfin un dernier élément peut expliquer la faiblesse de l'agglomération, la proximité avec Rennes, capitale ducale¹¹⁴.

Julien BACHELIER
agréé d'histoire, docteur en histoire médiévale et chercheur
associé au CERHIO – UMR CNRS 6258 – Université Rennes 2

110. DANIEL PICHOT, *Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 351.

111. MORICE, Pierre-Hiacynthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves...*, *op. cit.*, t. II, col. 175-176 et BnF, ms. fr. 22325, p. 168. Autres actes évoquant les remparts avec le droit de garde, JONES, Michaël, *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, t. III, *Supplément*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2001, 191 p., n° 1276 et 1277.

112. LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 255-256.

113. *Id.*, *ibid.*, 88 et 117.

114. Quelques éléments dans BACHELIER, Julien, « Rennes du V^e siècle au début XIV^e siècle. La construction d'une cité chrétienne », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, t. 119, 2015, p. 241-268.

RÉSUMÉ

Les petites villes médiévales ont souvent été négligées par l'historiographie, laissant place aux légendes et aux traditions historiques parfois douteuses. La naissance et l'émergence de Montfort ont pourtant laissé des traces. Les sources exploitables sont certes peu nombreuses : chartes et actes médiévaux issus notamment du fonds de l'abbaye Saint-Melaine, observations et fouilles archéologiques, plans anciens, en particulier le cadastre napoléonien... Mais une (re-) lecture de celles-ci et leur croisement permettent de mieux comprendre comment naît une agglomération qui, au fil des siècles, s'étoffe en équipement urbain et finit par devenir une petite ville médiévale comme il en existe de nombreuses en Bretagne, mais aussi dans toute la France. À partir du *xr^e* siècle, une partie de la population est regroupée autour du château de Montfort et non de l'église paroissiale, isolée dans la campagne. D'abord timide, cette première agglomération fut progressivement dotée de caractéristiques urbaines : marché et foires, prieurés, bourgs et lotissements médiévaux... À la fin du *xiv^e* siècle, des remparts achèvent cet essor urbain. Mais même à l'échelle de la Bretagne et malgré le qualificatif de « ville » qui lui est associée, Montfort reste une grosse bourgade. Les racines montfortaises remontent au Moyen Âge et les formes urbaines actuelles en sont les héritières.